

532

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 532 7 février 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland
P.-A. Goy
Yvette Jaggi

Assurance développement

Dans un article intitulé «L'économie romande en péril» (DP n° 151 du 18 mai 1971), nous constatons que la concentration industrielle et commerciale, caractéristique de nos sociétés occidentales «libérales», s'exerçait au profit des régions qui disposaient des conditions de meilleure rentabilité, c'est-à-dire en Suisse au profit du triangle Bâle-Schaffhouse-Lucerne et au détriment, notamment, de la Suisse romande. A l'appui de notre démonstration, nous publions (déjà!) une liste d'entreprises tant du secteur secondaire que tertiaire qui avaient passé sous contrôle alémanique ou étranger. Nous y voyions, par l'émigration outre-Sarine des centres de décisions économiques, un danger de vassalisation avec comme conséquence une atteinte à l'équilibre confédéral, si vital, faut-il encore le souligner, dans notre pays.

Pourquoi rappeler ici que des problèmes qui font la «une» des journaux d'aujourd'hui ne datent même pas d'hier, mais d'avant-hier? Nostalgie? De fait, depuis 1971, ce mouvement de concentration s'est poursuivi, nourri aussi bien par la prospérité que par la crise.

Certes, comme le relevait justement A. Tille dans «24 Heures» du 16 novembre 1979, l'alémanisation a joué souvent le rôle d'une assurance-vie (SSIH, Sécheron, par exemple). Est-ce le cas pour les Ateliers de Vevey? La réponse est nette: non!

Car la situation de cette entreprise est florissante. Les Ateliers de Vevey sont le type même d'une entreprise de taille moyenne (env. 80 millions de francs de chiffre d'affaires, env. 800 collaborateurs) qui, grâce à des cadres et à un personnel technique imaginatifs et qualifiés, a réussi à maintenir son indépendance. La mise au point d'engins

mécaniques inédits (ponts tournants), d'une technique révolutionnaire dans la fabrication de matériel soudé lourd a provoqué un accroissement considérable des commandes.

C'est cette bonne santé qui a attisé l'appétit de M. Werner Rey et autres intéressés!

Comment a-t-on laissé les choses en arriver là?

On comprend mal pourquoi les membres vaudois du conseil d'administration, face à la menace potentielle que représentait la présence de cet important actionnaire aux intérêts plus financiers qu'industriels, n'ont pas créé un groupe d'actionnaires dont la fidélité à l'entreprise était garantie. Peut-être y ont-ils songé... Pour constater alors l'absence dans ce canton de ce que M. Paul Ruckstuhl, directeur général des Imprimeries Réunies à Lausanne, appelle le capital-risques?!

Ce qui fait défaut en réalité à la Suisse romande et en particulier au canton de Vaud, c'est une société financière, une «Banque de développement» dont les objectifs seraient l'accroissement de la compétitivité de l'industrie et des services, en facilitant par l'octroi de prêts et de garanties la modernisation et la réorganisation des entreprises, le développement des moyens de transport, de l'économie énergétique, etc... sans poursuivre de buts lucratifs.

En 1966, les auteurs de l'étude «Vaud 1986» avaient proposé la création d'un tel établissement (idée reprise souvent dans nos colonnes, et notamment dans le numéro mentionné en tête de ce texte).

Cette proposition n'a malheureusement pas eu d'écho.

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie semble être opposée à une telle institution, arguant qu'elle serait contraire au principe sacro-

SUITE ET FIN AU VERSO

Assurance développement

saint de la liberté du commerce et de l'industrie et qu'elle se politiserait rapidement.

Du côté de nos autorités, les défenseurs patentés d'un fédéralisme pur et dur, cher à «M. Vaudois» et ces messieurs de la Ligue vaudoise ne voient le danger que dans le centralisme bureaucratique bernois et se cantonnent dans une attitude hautaine et négative.

Le «danger» n'existe-t-il pas aussi dans un centralisme zurichois ou bâlois? Le libéralisme économique n'est-il pas l'ennemi du fédéralisme?

Le canton de Vaud doit élaborer une politique économique dont un des moyens d'action serait cette Banque vaudoise de développement.

Il n'est pas encore trop tard pour reprendre l'étude de cette idée. Le prochain débat au Grand Conseil sur l'acquisition par l'Etat de Vaud de 1250 actions de la Compagnie de transport aérien (CTA) à Genève (ex SATA) devrait en fournir l'occasion.

¹Dans son exposé présenté à l'assemblée générale de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, le 12 septembre 1979.

DEMAIN: C'EST DÉJÀ AUJOURD'HUI

Un siècle à bout de travail

Sommes-nous en train de vivre, en matière de travail, une période que les historiens de l'avenir qualifieront peut-être de «transitoire»? Sommes-nous à bout de travail, au sens où on est à bout de souffle? Vivons-nous, en Occident, le passage vers ce qu'on appelle, depuis une quinzaine d'années, la société post-industrielle? La hantise du chômage, l'angoisse de la recherche du travail, l'inquiétude

du manque de places de travail témoignent en tout cas que le travail constitue un des plus puissants moyens d'identité de l'homme dans sa vie quotidienne.

On a expliqué le plein emploi de la période 1950-1970 par la croissance; or le chômage apparu en 1975 subsiste alors que, si les taux de croissance ont fléchi depuis cinq ans, nous sommes toujours dans une phase d'expansion, certes plus modérée. Le problème est donc ailleurs. La crise du travail n'est pas strictement liée au problème de la croissance. Avant de chercher à analyser cela, il faut peut-être rappeler ce qu'est le travail.

L'ÉNERGIE ET L'INFORMATION

Le travail est une combinaison originale d'énergie, celle transformée par l'homme, et d'information, celle acquise par tout processus d'apprentissage. Jusqu'à la Renaissance, le travail a été, dans une assez large mesure, une unité insécable d'énergie et d'information, en d'autres termes c'était l'alliance de la main et du cerveau. Sous l'influence de l'attitude technique, qui va donner naissance à la Révolution industrielle, vont se multiplier les machines qui amplifieront l'énergie humaine et auxquelles on incorporera toujours plus d'information sous forme de programmes de fabrication.

L'énergie et l'information humaines individuelles ont été déconnectées entre le XVIII^e et le XIX^e: d'un côté l'énergie et de l'autre l'information. Cette fission a permis au capital de s'emparer plus aisément du travail. Par ailleurs, le travail est devenu de plus en plus un travail de contrôle et de régulation qui a facilité l'interchangeabilité des hommes dans la production au même titre qu'il existe une interchangeabilité des pièces pour les machines. L'énergie et l'information individuelles n'ont plus qu'un rôle accessoire, voire négligeable, face aux grands amplificateurs d'énergie et aux grands accumulateurs d'information. Ces grands «instruments» ou ces méga-machines (au sens des performances plus qu'au sens des

dimensions) ont bénéficié des extraordinaires techniques de l'électronique et de l'informatique, dernières nées de l'attitude technique qui a émergé il y a quatre siècles. La tendance est au remplacement du travail humain par le travail du robot: en France, dans vingt ans, il y aura environ 100 000 robots; c'est une prévision et peu importe finalement le nombre; seule importe la tendance qu'on retrouve dans tous les pays industrialisés. On touche là un des paradoxes de la société contemporaine: trop de main-d'œuvre, trop d'énergie humaine, mais pas assez d'énergie.

On pourrait évidemment faire une analogie avec ce qui s'est passé dans les premières décennies de la Révolution industrielle, mais ce serait une comparaison erronée: l'entrepreneur du XIX^e siècle poursuivait le profit; son projet était essentiellement économique; la grande entreprise actuelle poursuit non seulement le profit, mais encore et surtout la puissance, et si on préfère, le pouvoir; son projet est devenu politique. Les grandes organisations économiques, celles qui finalement se partagent une part considérable des marchés, disposent des moyens pour orienter la production, l'échange et la consommation, autrement dit elles possèdent la possibilité de contrôler le travail, de l'organiser, de l'augmenter ou de le raréfier sur le marché.

LE POUVOIR ET LA TECHNIQUE

Dès lors on peut faire deux hypothèses quant à la crise actuelle du travail.

La première ressortit à une idée tout à fait classique et de type technico-économique: l'économie actuelle est en train d'intégrer et d'adopter tout un ensemble de techniques nouvelles qui nécessitent une réorganisation ou une restructuration des sociétés se traduisant par la perte de postes de travail. Dans une perspective classique, on pourrait espérer, par des aménagements économiques, retrouver de nouveaux emplois. En réalité, ce n'est pas évident, car il y a ce problème de la poursuite du pouvoir; et c'est là où nous en arrivons à la seconde hypothèse.

A cause de la période précédente, dite de croissance, les entreprises ont été confrontées à l'instabilité du personnel, à l'absentéisme, aux taux élevés de salaires et elles ont ressenti une perte de pouvoir extrêmement sensible. Elles n'ont pas eu véritablement à partager le pouvoir, mais elles ont eu le sentiment d'en perdre. C'est sans doute pourquoi, et ce sera notre seconde hypothèse, elles accueillent la crise comme économiquement défavorable mais comme politiquement favorable, car c'est un moyen de ressaisir un instrument de pouvoir dans le corps social. Pouvoir de donner, de refuser ou de priver de travail des fractions plus ou moins grandes de la population. D'où la crainte, voire l'angoisse de perdre sa place, d'où la honte même pour beaucoup d'être au chômage. C'est pourquoi il n'est pas évident qu'on sorte avant longtemps de cette crise du travail.

UN MOYEN DE PRESSION

Si le travail est un puissant moyen d'identité, il est aussi un moyen de pression significatif au niveau social. Que l'on songe, en particulier, au problème du travail féminin. Combien d'articles, combien de livres n'ont-ils pas paru ces derniers mois pour vanter les joies de la femme au foyer? C'est toute une idéologie renouvelée de la famille qui se met en place pour justifier la perte de travail dont beaucoup de femmes sont victimes.

MANIPULATION

En même temps on réhabilite ou on sacralise les vertus de la compétition dans et pour le travail. Pour faire bon poids, on commence à mettre en cause l'idée prétendue dangereuse de la sécurité: «Nous vivons dans un siècle où le mot «sécurité» s'inscrit en lettres capitales. Il n'y a pas que les banquiers qui la prônent» (Charles Tavel, «Ordre professionnel», 21.12.79). Dans le même article, on peut encore lire que «notre avenir économique ne dépend pas des constructions intellectuelles échafaudées par les «sciences» politiques, écono-

miques et sociales, mais avant tout du génie créatif de l'homme». Sans doute faut-il lire que le génie créatif est purement technique?

Qu'est-ce à dire? Que par la manipulation et l'organisation du travail on s'achemine vers une régression sociale et politique, c'est-à-dire vers des comportements parfaitement programmés à tous les niveaux de la société. Qu'on s'achemine aussi vers une coupure dont toutes les sociétés qui l'ont pratiquée sont mortes: d'une part l'information utile, d'autre part l'information inutile. Nous n'entrerons pas dans ce débat, mais il serait aisé de montrer que beaucoup de l'information utilisée aujourd'hui a d'abord été considérée comme inutile, voire farfelue au moment où elle a été élaborée.

Le travail est un médiateur essentiel, fondamental, et toutes les atteintes qui lui sont portées se traduisent toujours par des pourrissements dans la société.

Il est intéressant de relever qu'il y a cinq ans l'OCDE, dans un rapport sur le travail, notait que la société post-industrielle serait celle du plein emploi! Il ne semble pas que nous en prenions le chemin. Il faut plutôt craindre que cette société post-industrielle accentue, à partir des grandes sociétés, la programmation de notre vie quotidienne.

Claude Raffestin.

JUSTICE

Le grand branle-bas de combat

Chaulage à Vevey contre le juge informateur veveysan Claude Krieg (inscriptions au spray sur certains murs: «Un criminel parmi vos juges», «Non au cachot, non au secret», «Facho-Krieg, juge-cachot»), investigations immédiates de la police cantonale, interpellation de trois «individus» par la police de sûreté, mandats d'arrêt signés par le premier juge informateur de l'arrondisse-

ment de Vevey, incarcération immédiate des mal-fauteurs, et en prime, toujours le même jour, arrestation d'un quatrième individu qui avait pu prendre la fuite lors de l'arrestation de ses «complices».

Pour couronner le tout — publics relations obligent — un communiqué de la police vaudoise annonçant son succès, communiqué docilement retransmis, comme de juste, par l'Agence télégraphique suisse à tous ses correspondants. Allons donc, la police et la justice vaudoises pétent le feu! Quelle maîtrise, quelle efficacité. Il y a bien quelques affaires financières qui traînent dans les tiroirs... des bavures. On peut espérer que les «investigations» menées par les policiers n'ont pas été trop délicates: les «coupables» se recrutent parmi les groupes qui dénonçaient il y a peu, lors d'une conférence de presse, la décision du juge Krieg de maintenir au secret pendant 35 jours un Suisse allemand évadé de Regensdorf et inculpé de vol qualifié.

ÉNERGIE

Pétrole: les bienfaits de la hausse

L'augmentation du prix du pétrole n'a pas fini de faire des vagues dans le domaine de l'économie énergétique. Un exemple parmi des dizaines d'autres, peut-être particulièrement frappant. Aux Etats-Unis, l'énergie hydraulique ne représente que 10% de la production totale d'électricité. Or le corps des ingénieurs de l'armée a découvert, après une enquête minutieuse, que sur les 49 000 installations de retenue d'eau du pays, seules 1400 étaient utilisées pour la production d'électricité. Quelles perspectives fulgurantes pour organiser une décentralisation de la fourniture d'électricité! Quels marchés en perspectives pour les constructeurs de turbines helvétiques (les meilleures comme chacun sait!)! En tout état de cause, le bilan est déjà fait: le potentiel inutilisé représente une puissance égale à 60 centrales nucléaires de la taille de Gösgen.

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Fortune des rentiers: le camouflage scientifique

On n'a pas fini d'en parler: l'enquête menée sur mandat du Fonds national pour la recherche scientifique par l'Institut de sociologie de l'Université de Berne ne manquera pas d'alimenter des polémiques supplémentaires ces prochains mois.

Il y a du reste gros à parier que plus les interprétations de ces colonnes de chiffres se multiplieront, et plus le public aura de la peine à se faire une idée de la situation réelle de la répartition des revenus et de la fortune dans notre pays, puisque c'est de cela qu'il est question, et plus précisément des ressources de ces «rentiers» dont on parle tant, soudain. Avant de vous donner des critères d'appréciation sérieux sur le travail des chercheurs bernois, nous publions, cette semaine, quelques notes qui devraient au moins montrer combien un diagnostic sérieux et fondé est délicat.

Vous en êtes peut-être resté à l'avis propagé par la très respectable SDES, Société pour le développement de l'économie suisse, qui trouva aussitôt, comme de juste, des échos puissants du côté du patronat.

Voici ce que la SDES écrivait (bulletin du 16.10.1979), entre autres, en octobre dernier, à peine le débat ouvert par la publication d'une première tranche de statistiques. Nous citons:

«(...) Du point de vue de la méthode, l'échantillon est irréprochable. Il est représentatif de l'ensemble de la population de nationalité suisse (...) On ne saurait mettre en doute le sérieux de l'enquête». Conclusion: «On est frappé par le fait que dans toutes les catégories étudiées, un grand nombre de cas se situe près de la moyenne générale (...) Tout cela dénote un degré d'équilibre remarquable, si on ne prend pas pour critère l'égalitarisme le plus extrême (...) L'affirmation selon laquelle un petit nombre de personnes toucherait d'immenses reve-

nus tandis que la majorité de la population serait obligée de tirer le diable par la queue est donc tout à fait contraire à la réalité».

«Domaine Public» ne met pas en doute (voir aussi DP 514 du 20.9.1979) le sérieux de l'échantillonnage.

Mais les chiffres publiés autorisent-ils vraiment l'optimisme musclé de la SDES?

Nous reviendrons, vous pouvez y compter, sur la question des *revenus*. Pour l'instant, attardons-nous sur l'exercice tenté, dans le cadre de la même analyse, sur la *fortune* en Suisse. L'institut de sociologie en question présente le tableau suivant:

Classes de fortune (en francs)	Suisses de 19 ans et plus (en %)	Rentiers (en %)
Pas de fortune	18.4	10.8
Dettes	2.3	0.1
Jusqu'à 10 000	14.4	7.5
10 001 - 20 000	10.8	7.2
20 001 - 30 000	7.7	6.7
30 001 - 40 000	5.4	5.0
40 001 - 50 000	4.6	5.5
50 001 - 75 000	8.9	10.6
75 001 - 100 000	6.0	8.3
100 001 - 150 000	7.9	11.4
150 001 - 200 000	4.1	6.8
200 001 - 500 000	6.7	12.6
500 001 - 999 999	1.4	4.3
1 000 000 et plus	1.4	3.1
Total	100.0	100.0

Voilà des données qui permettent les extrapolations les plus lénifiantes... au moins si le but final est de rassurer les populations et d'ouvrir finalement la voie à un démantèlement sur notre système de sécurité sociale.

En clair (!), ces chiffres «démontrent» que un Suisse sur cinq n'a pas de fortune, ou peut avoir des dettes, que un Suisse sur deux a une fortune inférieure à fr. 75 000.—, que un contribuable suisse sur quatre dispose d'une fortune comprise entre fr. 75 000.— et fr. 500 000.—, que moins de

3% au total disposent d'une fortune supérieure à fr. 500 000.—.

Chez les «rentiers», un sur dix n'a pas de fortune, deux sur cinq une fortune entre zéro et fr. 75 000.—, la même proportion une fortune comprise entre fr. 75 000.— et fr. 500 000.— (7,5% des rentiers ont une fortune supérieure à fr. 500 000.—).

Bref, ce tableau bien compris de la population helvétique sous-entend que sur le plan social, il y a d'autres choses plus urgentes à entreprendre que la lutte contre les privilèges de fortune!

Sur la lancée de telles statistiques on y va naturellement de l'exercice qui consiste à situer le fameux «Suisse moyen» ou «rentier moyen»; et ce constat: la moyenne de la fortune est de fr. 92 000.— pour les Suisses (fr. 116 000.— pour ceux et celles qui disposent effectivement d'une fortune) et de fr. 190 000.— pour les rentiers (fr. 213 000.—).

LES MOYENNES HYPOCRITES

Cela dit, revenons sur terre, tout de même! Et tout d'abord une première rectification immédiate qui remet ces fameuses «moyennes» à leur juste place: la médiane, la limite qui partage la population considérée dans ces statistiques en deux groupes égaux, se situe elle, pour les Suisses à environ fr. 25 000.— et pour les rentiers seuls à fr. 67 000.—. Mais ce n'est pas tout! Il y a quelque hypocrisie, pour ne pas dire davantage, à ne considérer les Suisses et les rentiers que sous l'angle du pourcentage de contribuables, l'important est bien sûr de calculer en pourcentages de la fortune totale quel est le poids de chaque catégorie considérée. Et là, les inégalités apparaissent sans qu'il soit nécessaire de commenter longuement les chiffres.

Jugez-en plutôt par ce nouveau tableau où nous redonnons les mêmes chiffres que tout à l'heure, mais complétés par les pourcentages de la fortune totale:

Classes de fortune (en francs)	Suisse de 19 ans et plus (en %)		Rentiers (%)	
	Contribuables Fortune		Contribuables Fortune	
Pas de fortune	18.4	—	10.8	—
Dettes	2.3	—	0.1	—
Jusqu'à 10 000	14.4	0.8	7.5	0.2
10 001 - 20 000	10.8	1.8	7.2	0.6
20 001 - 30 000	7.7	2.1	6.7	0.9
30 001 - 40 000	5.4	2.1	5.0	0.9
40 001 - 50 000	4.6	2.2	5.5	1.3
50 001 - 75 000	8.9	6.0	10.6	3.5
75 001 - 100 000	6.0	5.7	8.3	3.8
100 001 - 150 000	7.9	10.7	11.4	7.5
150 001 - 200 000	4.1	7.8	6.8	6.2
200 001 - 500 000	6.7	25.4	12.6	23.2
500 001 - 999 999	1.4	11.4	4.3	17.0
1 000 000 et plus	1.4	24.0	3.1	34.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Alors là, tout change en effet! Pas besoin d'un long examen, par exemple, pour noter que 1,4% des Suisses disposent de ... un quart de l'ensemble de la fortune, que 3,1% des rentiers disposent d'un tiers de la fortune détenue par les rentiers. C'est donc tout le paysage helvétique qui, sous l'angle considéré, change de couleur!

Pour mieux faire ressortir les disparités, regroupons les catégories (deux remarques: nous avons choisi la limite de fr. 75 000.— parce qu'elle est très proche de la «médiane» déterminée pour les rentiers; toujours pour les rentiers, le total des pourcentages de contribuables, d'après les données de l'enquête publiée, se monte à 99,9% exactement).

Classes de fortune	Suisse 19 ans et plus en %		Rentiers %	
	Contrib. Fortune	Contrib. Fortune	Contrib. Fortune	Contrib. Fortune
Rien, ou dettes	20,7	—	10,9	—
0 à 75 000	51,8	15,0	42,5	7,4
75 à 500 000	24,7	49,6	39,1	40,7
500 000 et +	2,8	35,4	7,4	51,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour plus de précisions, sachez que «grosso modo», deux contribuables suisses sur cinq disposent de moins de un dixième de la fortune, un tiers de plus de la moitié, un sur cinq n'ayant rien...

Chez les rentiers, pour un sur dix qui n'a aucune fortune, un tiers dispose de 4% environ du tout. Et ainsi de suite, on vous épargne d'autres chiffres!

EN SUISSE ET AILLEURS

La première question qui se pose: il est vraisemblable que les moyennes de revenus et de fortunes en Suisse sont plus élevées que dans d'autres pays, mais les inégalités sont-elles ailleurs aussi importantes, notamment chez les rentiers?

* * *

Restons-en là pour l'instant. L'Institut de sociologie bernois se doit de donner de plus amples précisions; mais il semble d'ores et déjà acquis qu'il est impossible de prétendre que les écarts sont faibles... même si on ne prend pas pour critère «l'égalitarisme le plus extrême».

COMMUNICATION

Le petit écran hors programme

Vous est-il déjà arrivé de suivre, sur «Antenne 2», le «Magazine Télé Texte» diffusé certains matins à 10 h. 30 (parfois à 11 h. 30)? Voilà une expérience que vous pourriez tenter pour vous faire une idée du «Vidéotex» que les PTT expérimentent chez nous depuis quelques semaines: les pages du programme expérimental de la Télé-Diffusion de France sont riches d'enseignements sur les possibilités d'utilisation de votre petit écran dans les prochaines années.

D'autres pays procèdent bien sûr eux aussi à de telles expérimentations et les diffusent régulièrement. Ailleurs, dans le Royaume-Uni, par exemple, cette étape est déjà résolue: les téléspectateurs peuvent maintenant s'abonner à un programme complet.

Pour revenir aux essais français, pas question de choix pour l'instant! Vous devez ingurgiter le programme qui vous est offert sans modification ni «tri».

Par exemple, l'émission du mardi 22 janvier: au total 46 pages, dont huit d'informations en bref, à propos de l'actualité politique, détaillant la météo, livrant des informations pratiques pour votre «marché» (en conclusion: «dans votre panier, des légumes et des fruits de saison; ne désespérez pas: le printemps approche!»); les pages 25 à 27: des renseignements destinés aux consommateurs «militants», deux pages de sommaire du «Journal officiel», une série diffusée par Inter-Service sur la copropriété d'immeubles; et pour terminer, quelques pages consacrées à des informations spécialement destinées aux téléspectateurs.

Bref, les médias de l'avenir sont déjà sur le banc d'essai. Même sous nos latitudes. Quelle prise aurons-nous sur eux?

Des trous dans les dictionnaires

Mea culpa! Mea culpa!

Je m'en étais pris au dernier tome de l'Encyclopédie vaudoise, consacré aux Arts et aux Lettres. Lui reprochant des erreurs, des omissions...

Force m'est de reconnaître en feuilletant le *Larousse* de la peinture (2 vol.) que l'Encyclopédie constitue un miracle, par comparaison.

Naturellement, j'ai cherché les artistes *suisses* — et disons qu'il sera beaucoup pardonné au *Larousse*, qui mentionne tout de même ce grand peintre contemporain, tragiquement disparu: Charles Rollier (grâce à un fort bon article de Rainer M. Mason). Mais ni Varlin, ni Hans Berger, ni Jacques Berger, ni Marius Borgeaud, ni Bosshard, ni Kaiser, ni Albert Schnyder, ni Coghuf, etc., ni aucune femme-peintre de chez nous.

Vous me direz: vous tombez dans le chauvinisme; vous surestimez de petits peintres d'intérêt local... Mais c'est ici que je dois faire mon second «*mea culpa*»: sottement, j'ai critiqué quelquefois nos fabricants et exportateurs d'armes... Or *figurent* dans le *Larousse* — naturellement — Reinhardt, et Hahnloser, et Joseph Muller, industriel et collectionneur soleurois. Et Bührlé! Collectionneur, lui aussi, le *Petit Paysan* de Dürrenmatt (dans *Griecher sucht Griechin*), qui fabrique des canons, mais aussi des forceps — dans un esprit tout classique d'équilibre; estimant que, puisqu'il fait sortir de ce monde un certain nombre de nos contemporains, il est juste qu'il aide aussi à en mettre au monde; le tout en lisant Hölderlin et en contemplant ses toiles impressionnistes!

«Pas d'argent, pas de Suisses!» a dit je ne sais plus qui. Mais là où il y a de l'argent, il y a aussi des Suisses — non pas des artistes, sans doute, mais des collectionneurs!

* * *

Je vieillis! Exaspéré, c'est vrai, par des vétilles! Et par exemple, cette conférence organisée par la très

auguste Société Académique Vaudoise, de François Gilliard, professeur de droit à l'Université; neveu de Charles Gilliard, jadis recteur de cette même Université; parent de Pierre Gilliard, précepteur du tsarévitch et directeur de l'École de Français moderne; et de Frédéric Gilliard, architecte, notamment de l'église de Vennes; et d'Edmond Gilliard, célèbre auteur du *Pouvoir des Vaudois*... Eh bien! Ils ont tout de même réussi à estropier son nom et à l'écrire *Gillard* (sans i)... Faut le faire!

* * *

En revanche, enthousiasmé par la parution des derniers livres publiés par les éditions de Mon Village, c'est-à-dire par Albert-Louis Chappuis.

Albert-Louis Chappuis est paysan à Vulliens. Depuis trente ans, il occupe ses loisirs à écrire des romans, du *terroir* comme on dit, dont bien

A SUIVRE

Alerte: la lessive sans phosphates déferle sur le pays! Voilà que les animateurs de la société coopérative du GRILE, groupe de recherche, d'information et de lutte écologique, nous signalent que le produit dont nous mentionnions l'existence dans DP 527 et 531 (fabricant: Held AG) est en vente dans leur magasin à Lausanne (adresse utile: Topinambour, Pontaise 41). M. Omo n'a qu'à bien se tenir.

* * *

Il fumait trop et il avait contribué à compromettre sa santé. La rente AI d'un invalide a donc été réduite de 10% par la caisse de compensation compétente. La jurisprudence du Tribunal fédéral des assurances: «(...) Il faut, en cas d'abus de tabac, toujours admettre l'existence d'une faute grave lorsque l'assuré aurait pu, en faisant preuve de la prudence dont il était capable, vu son instruction, reconnaître à temps que l'abus de tabac pendant des années comporte le danger d'une atteinte grave à la santé, et s'abstenir en conséquence d'un tel

entendu aucun éditeur n'a voulu. Alors il les a édités lui-même, et trouvé 3000, 5000, 8000 lecteurs, gens de nos campagnes, à Thierrens, Lucens, Mézières et autres lieux. Puis il s'est mis à éditer d'autres romans de romanciers du terroir. Puis, dans un troisième temps, il a réédité des classiques, d'Urbain Olivier ou d'Edouard Rod. Il vient enfin de faire paraître une traduction *en allemand* d'un roman de ce même Edouard Rod. Je trouve ça admirable! Et je suggérerais à la Société Académique de l'inviter à donner lui aussi une conférence... Et à l'Université de songer à lui pour lui décerner un titre de *docteur honoris causa*, qu'à coup sûr il mérite mieux que Mussolini!

Quant au dernier roman d'Alphonse Layat, qui vient de paraître chez lui... Mais j'y reviendrai, car il est excellent.

J. C.

abus». Une leçon de choses qui aura certainement produit son petit effet dans un pays qui vient de rejeter une initiative visant directement la publicité pour le tabac. Car telle est la question: c'est soit la rente complète, soit cette merveilleuse impression de «virilité», de «plaisir» et de «santé» que procure la fumée, vantée par des publicitaires payés très gros pour prendre notre inconscient en main. Petit rappel: en 1978, les cigarettes occupaient la sixième place dans l'échelle des budgets publicitaires, plus de 35 millions en tout (répartis pour moitié entre les journaux et les magazines).

* * *

La Suisse romande face à la Suisse allemande. C'est de ce sujet brûlant que le conseiller d'Etat vaudois Marcel Blanc décidait d'entretenir les lecteurs de l'organe de son parti, l'UDC vaudoise, «Le Pays vaudois», au début de l'année (n° 2, 17.1.1980). Et il ne mâchait pas ses mots, commentant notamment les nouvelles implantations de commerces en Suisse romande et des «importants transferts de bureaux d'études alémaniques dans le canton de Vaud, ceci dans un secteur déjà saturé et

en forte récession»: «(...) Pour corriger ce déséquilibre, et pour autant que l'on veuille bien éviter tant une intervention de l'Etat central qu'une atteinte aux principes de l'économie libérale, il n'y a pas de miracle possible. A cette agressivité alémanique, il faut répondre par une même agressivité (...) Certes, le Suisse alémanique a de grandes qualités: il est sérieux, rigoureux dans le travail, économe, persévérant. Mais nous avons aussi les nôtres: nous possédons imagination, souplesse, facilité de contact. Ces différences de tempérament devraient susciter une saine émulation, propre à nous placer à égalité de chances.»

* * *

Le «Forum Jeunesse et Armée» sera présent, dans les années prochaines, en Suisse romande. Il possède déjà des sections dans les deux autres régions linguistiques de la Suisse. Cette information a été donnée dans l'émission «Video libero» (L'écran est à vous) de la Télévision de la Suisse italienne présentant la section tessinoise.

* * *

Migros assure son aide culturelle dans tout le pays. C'est ainsi que la Coopérative Migros Argovie/Soleure a ouvert un crédit de 150 000 francs au Comité d'organisation des manifestations destinées à fêter le demi-millénaire de l'entrée de Soleure dans la Confédération. Cette somme permettra d'organiser une tournée théâtrale dans le canton de Soleure.

* * *

Quel est l'avenir des «Verts» bâlois? La liste «Action verte avenir» a recueilli les votes de 121 électeurs sur les 20 000 qui ont déposé un bulletin dans les urnes du cercle électoral «Grossbasel-West». Au surplus, une coquille typographique ne leur avait attribué que les 28 votes émis en faveur de la liste «Athées internationaux». Evidemment, la «Basler Zeitung» a rectifié le lendemain. Malgré tout, pas très encourageant pour les écologistes désireux d'avoir un parti bien à eux.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

LIBEREZ
MICHEL
GLARDON

Les enseignants face à la télévision

Question: La présence d'émissions scolaires au programme de la TV romande sous-entend-elle une plus ou moins soudaine prise de conscience du rôle éducatif de la télévision? Autrement dit, peut-on considérer qu'aux deux objectifs principaux de ce média, à savoir divertir et informer, est venu s'ajouter celui, peut-être plus social, d'éduquer?

Réponse (M.-Cl. Leburgue, chef du département «Education et culture» de la Radio-Télévision suisse romande, René Schenker, directeur de la RTSR): «Nous allons être un peu secs, car nous n'admettons pas que l'on parle de «soudaine prise de conscience» de nos médias (que ce soit TV ou radio!) face à l'éducation. Nous n'avons fait et nous ne faisons pratiquement que cela, de l'éducatif, depuis que nous existons! Tonnerre! Et nous serions encore bien plus en avance si les départements de l'Instruction publique romands avaient été capables de s'entendre!»

Cette question et cette réponse pour le moins nette font partie du dossier — copieux et remarquablement précis, s'il manque un bilan pratique de l'utilisation du matériel acquis en masse depuis des années — sur la «Télévision éducative», publié par l'organe hebdomadaire de la Société pédagogique de la Suisse romande (n° 5/1980; adresse utile: Imprimerie Corbaz, Planches 22, 1820 Montreux). Toujours dans la même interview, cette prise de positions des deux responsables de la RTSR sur le sujet épineux de l'utilisation, par les enseignants notamment, d'émissions de la TV: «(...) Je préciserai, pour la petite histoire, que, légalement, ces personnes (les enseignants, *Réd.*) n'ont pas le droit de le faire. Il en va en effet de notre convention avec nos collaborateurs et nous vivons actuellement des discussions sans fin sur les termes «diffusion publique» ou «diffusion privée» et à laquelle de ces deux notions appartiendrait la présentation de nos émissions à des classes. Personnellement, je

suis pour une utilisation la plus large possible de nos émissions de radio et de TV, et cela gratuitement. C'est une référence et un encouragement pour nous. En Italie voisine, la loi précise que toutes les émissions de la RAI sont à la disposition de l'école italienne, et je serais très heureux que la législation suisse aille dans le même sens.»

— Dans le dernier magazine du «Tages Anzeiger» (n° 5/1980), un témoignage qui devrait éclairer d'une lumière crue toutes les discussions actuelles sur le régime carcéral dans notre pays: un dialogue avec une femme incarcérée à la prison de Hindelbank, et qui fait le point des répercussions profondes qu'a eu sur sa santé, sur elle comme être humain, ce séjour dans cet établissement réservé aux délinquantes. Une lecture indispensable.

— Dans le dernier numéro de «Bilanz» (n° 2/1980), un «spécial syndicats», assorti d'un portrait du président de l'Union syndicale suisse, Richard Müller. Pour les non-initiés, une bonne introduction à la compréhension du poids d'un des grands «partenaires sociaux».

Comme on le sait, la prochaine livraison de «Bilanz», celle du mois de mars, paraîtra sous le titre de «Finanz-Bilanz», produit de la fusion opérée sous l'égide du groupe Jean Frey, qui vient de prendre le contrôle de la «Finanz-Zeitung» (quelque 6000 exemplaires), pour la joindre à son magazine économique. La concurrence se raréfie donc — ce n'est certes pas nouveau! — autour des publications spécialisées des quelques grandes maisons d'édition en Suisse. Ici, on doute que la petite rédaction de la défunte «Finanz-Zeitung» parvienne à influencer réellement le contenu du mensuel «unitaire»: «Bilanz», méticuleusement lancé sur le marché, est sur des rails rédactionnels soigneusement calculés pour conquérir un public de cadres intéressés et pour drainer une publicité spécialisée qui échappait peut-être jusqu'ici à la «Weltwoche», par exemple. Reste, pour le public (restreint) d'amateurs d'informations économiques, la disparition d'une source de commentaires volontiers anti-conformistes (tout étant relatif, bien entendu, dans le petit monde de la finance hel-

vétique). Reste aussi cette coloration zurichoise de plus en plus prononcée pour tout ce qui touche au journalisme économique «sérieux» (les lobbies n'auront bientôt plus qu'une porte à laquelle frapper pour faire entendre leur point de vue!).

GRANDES FAMILLES

Le libéralisme dans la peau

«Fidèles au libéralisme», telle pourrait être la traduction libre du titre du volume de plus de 300 pages publié par les éditions de la «Neue Zürcher Zeitung» à l'occasion du deux-centième anniversaire du journal. Il n'est pas étonnant que la plupart des textes soient en allemand. Il y en a cependant aussi un en anglais, un en italien et trois en français: «Le libéralisme dans la politique internationale» de Gaston Thorn, vice-premier ministre du Luxembourg et président de l'Internationale libérale, «Un libéral dans la presse» de Raymond Aron et «Comment peut-on être libéral!», de Louis Guisan, ancien conseiller aux Etats et ancien conseiller d'Etat vaudois.

Citons quelques lignes de la conclusion de cette dernière contribution:

«Comment peut-on être libéral? — Les mots ne suffiront jamais à rendre compte d'un état de nature. Inné, le libéralisme n'est pas une doctrine, il est une façon d'être. A cause de leur enracinement commun, les libéraux se reconnaissent entre eux. Un mot, un geste révèlent que le dentiste ou le gendarme, le vigneron ou le facteur sont libéraux, pas tous inscrits au parti, mais tous de la même famille.»

Le libéralisme infus, en quelque sorte.

N'attendez pas de nous un commentaire! Rappelons juste en passant qu'il fut un temps, dans le canton de Vaud, où on disait: s'il y avait moins de francs-maçons chez les radicaux, ils seraient libéraux et s'il y avait moins de mômiers chez les libéraux, ils seraient radicaux.